

C – Le rôle des organisations internationales dans la régulation du marché mondial

1 – Les organisations internationales

a) – Les principales organisations internationales

1 – Une organisation internationale (OI) est une organisation qui regroupe des personnes morales afin de coordonner des actions touchant plusieurs pays. Ces organisations prennent une importance particulière suite à l'essor de la mondialisation, par exemple en apportant un cadre juridique à certaines activités concernant l'ensemble du monde ou de vastes zones de celui-ci.

Les deux types d'organisations sont :

- celles publiques, dites intergouvernementales (OIG), qui émanent de, et sont contrôlées par des gouvernements de divers pays
- et celles non gouvernementales (ONG) qui émanent de membres privés de divers pays.

Une OI est créée grâce à un instrument juridique qui constate l'accord des États membres. Il prend la forme soit d'un traité international, soit d'une convention, soit d'un accord. Il est soumis à la procédure de ratification. Par exemple l'OMC est entrée en vigueur quand il y a eu au moins 80 ratifications sur 128 membres. Toute OI a pour objet d'élaborer des normes de droit international qui seront adoptées et appliquées par chaque État membre. Elles peuvent aussi apporter une assistance technique (envoi d'experts sur place comme le fait le FMI, pour faire l'état des lieux) ou inspecter sur place pour le contrôle de certaines normes.

(Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_internationale, 2009)

2 – La fin de la seconde Guerre mondiale a été l'occasion d'édifier, à l'initiative des États-Unis, les institutions d'un nouvel ordre économique international. Trois institutions de coopération économique devaient être créées :

- le Fonds monétaire international (FMI), chargé de la stabilité et de la convertibilité des monnaies ;
- la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD), chargée de la reconstruction de l'Europe et ultérieurement du financement du développement [après la création en 1960, de l'Association internationale de développement (AID), la BIRD fera partie de la Banque mondiale] ;
- l'organisation internationale du commerce (OIC) aux compétences étendues en matière de promotion du commerce, dont seul le volet commercial entrera en vigueur en 1947 sous le nom de GATT. Il faudra attendre le 1^{er} janvier 1995 pour que l'organisation mondiale du commerce (OMC) entre en fonction.

(Source : Medhi Abbas, « Du GATT à l'OMC : un bilan de 60 ans de libéralisation des échanges », Cahiers-Français 2008)

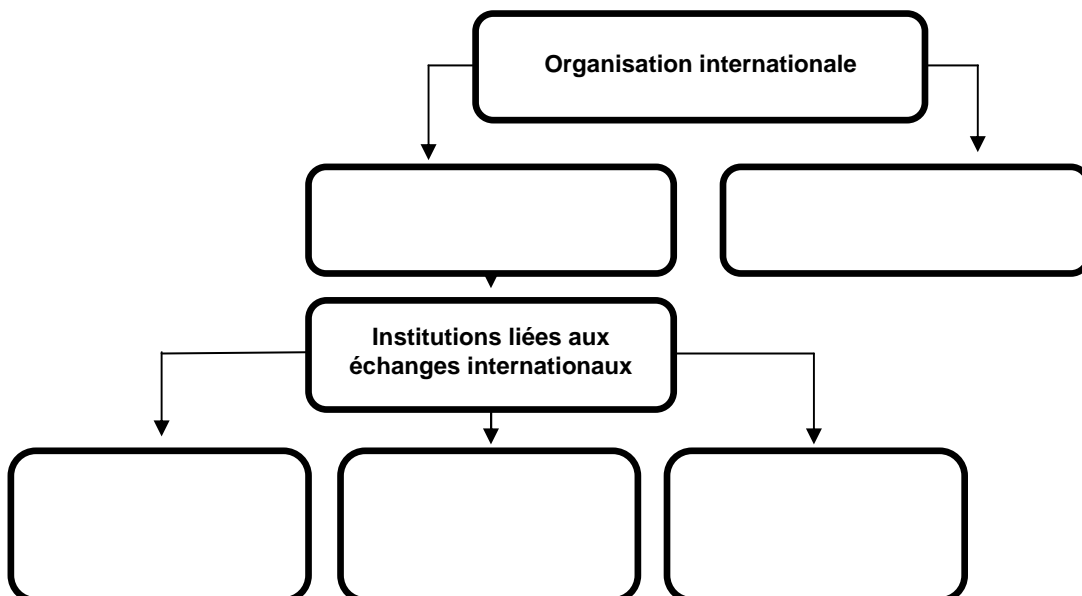
Q1 – Qu'est-ce qu'une organisation internationale ?

.....
.....
.....
.....

Q2 – Pourquoi ont-elles été créées ?

➤
.....
.....
.....
.....
.....

Q2 – A l'aide des deux textes, remplissez le schéma suivant en précisant le rôle des trois institutions liées aux échanges internationaux :



b) – Le rôle de l'OMC dans les échanges internationaux

1 – La création, le 15 avril 1994, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est incontestablement un progrès. L'OMC, qui couvrira les accords passés dans le cadre du GATT sera chargé de veiller à la « loyauté » des pratiques commerciales des uns et des autres. Elle disposera d'un mécanisme qui, pour la première fois, sera « *automatique et contraignant* ». Les arbitrages rendus par les groupes spéciaux seront automatiquement appliqués, sauf si tous les pays de l'organisation en décident autrement.

Le champ d'application de la nouvelle organisation sera sensiblement élargi. Il comprendra non seulement l'accord général de 1947 mais aussi l'accord général sur le commerce des services, l'accord sur la propriété intellectuelle et plusieurs accords sectoriels (aéronefs civils, marchés publics, secteur laitier et viande bovine). L'un des principaux critères de réussite de l'OMC est qu'il prévoit l'interdiction de mesures unilatérales de rétorsion commerciale auxquelles recouraient, jusqu'à présent, certains membres du GATT. En cas de conflit, les pays signataires devront s'en remettre à la « justice » de l'OMC. (Source : Serge Marti, *Le Monde*, 13 avril 1994)

2 – L'OMC est la seule institution internationale à avoir été dotée d'une sorte de tribunal pour faire appliquer sa réglementation. Il s'agit de l'Organe de règlement des différends (ORD), devant lequel les pays membres peuvent porter plainte pour trouver une solution à leurs conflits commerciaux. Le plaignant demande la constitution d'un groupe de juristes et d'experts, dont les conclusions seront soumises à l'approbation de l'ORD. Les deux parties ont ensuite la possibilité de faire appel à la décision, tandis que l'ORD est habilité à autoriser des mesures de rétorsion si un pays ne se conforme pas au verdict final. Sans appel, la procédure dure environ un an. Depuis sa création, 59 plaintes ont été déposées, 19 ont été gagnées par l'UE, 16 par les États-Unis et 18 par les PED. Au niveau international, l'existence de cette instance a abouti à la prééminence du droit du commerce sur d'autres formes de droits, par exemple sociaux ou environnementaux. Ce déséquilibre est mis en cause par les mouvements critiques à l'égard de l'OMC. (Source : Laurent Zecchini, *Le Monde*, 8 novembre 2001)

3 – Le régime de l'OMC marque tout d'abord une extension sectorielle de la régulation multilatérale qui couvre désormais 97% des échanges (négociation sur l'agriculture, accords sur les services, sur la propriété intellectuelle...). Sa création coïncide avec la multiplication des « *questions liées au commerce* » (commerce et environnement, commerce et concurrence, commerce et investissement, commerce et standards techniques, etc.). Ensuite, les accords de l'OMC portent de moins en moins sur les protections aux frontières et concernent de façon croissante les barrières « au-delà des frontières », telles que les dispositifs réglementaires et institutionnels. L'objectif principal des négociations n'est plus l'accès réciproque aux marchés des uns et des autres, mais l'harmonisation des règlements et normes nationaux dans le but d'accroître l'intégration mondiale des marchés. (Source : Medhi Abbas, « *Du GATT à l'OMC : un bilan de 60 ans de libéralisation des échanges* », Cahiers-Français 2008)

Q1 – Inscrivez dans le tableau suivant les différences entre l'OMC et le GATT ?

GATT	OMC
Le GATT est un <i>accord</i>	
Le GATT porte sur le libre échange des <i>biens manufacturés</i>	
Les accords du GATT sont <i>négociés</i> et signés par les Etats membres	
Le respect des règles dépendait de la bonne volonté des Etats signataires	
Absence de sanctions	

Q2 – Quels sont les principaux objectifs de l'OMC ?

-
-
-
-
-

c) – Le rôle du FMI et de la Banque Mondiale dans les échanges internationaux

1 – Le FMI a vu le jour en juillet 1944 lors des Accords de Bretton Woods, au cours desquels les représentants de 29 gouvernements en 1946 (184 en 2005) ont convenu d'un cadre de coopération économique conçu pour prévenir le retour aux politiques économiques désastreuses qui avaient contribué à la Grande Dépression des années 1930.

L'article I des statuts du FMI en fixe les buts : « Encourager la coopération monétaire internationale; faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce mondial; promouvoir la stabilité des changes; aider à établir un système multilatéral de paiements; mettre temporairement, moyennant des garanties adéquates, ses ressources générales à la disposition des États membres qui font face à des difficultés de balance des paiements. Plus généralement, et conformément à ses autres buts, le FMI a pour responsabilité d'assurer la stabilité du système financier international. » Le FMI est en ce sens, le responsable de dernier ressort de la liquidité du système financier international, pour éviter le blocage des échanges et la contagion à tout le système (risque systémique) de problèmes momentanés de solvabilité d'un pays ou d'une banque centrale donnée. C'est une sorte de « banque centrale des banques centrales et trésors publics ».

En pratique, le FMI est surtout connu, en dehors de son activité courante de surveillance du système financier mondial, pour ses prêts de dépannage aux pays dont le système bancaire et le Trésor public présentent un gros risque de solvabilité, au point de ne pouvoir rembourser leurs dettes.

Le FMI étant responsable de la bonne utilisation (et du remboursement) des fonds qu'il mobilise auprès de la communauté internationale, se doit, comme tout prêteur, de fixer des conditions à ses interventions. C'est ainsi que pour obtenir une aide financière, les pays doivent se mettre en conformité avec les recommandations économiques du FMI. C'est ce que l'on appelle les ajustements structurels. Ces derniers sont principalement destinés à faire baisser les dépenses publiques et à privatiser certains secteurs considérés par le FMI comme inefficaces. Le FMI peut également demander à ce que les pays fassent un effort pour libéraliser l'accès à leur marché intérieur. En principe ces recommandations évitent des plans d'austérité beaucoup plus dramatiques au cas où le pays se retrouvait en défaut de paiement et ne trouverait aucune source de financement.

(Source : Encyclopédie Wikipedia 2006)

2 – D'où proviennent les ressources du Fonds ? Chaque pays membre dispose d'une quote-part qui détermine sa cotisation. Une révision des quotes-parts a lieu tous les cinq ans. Celle réalisée en 1998, après la crise asiatique qui avait vu le FMI porter secours à plusieurs pays, s'était traduite par une augmentation de 45 %. En revanche, l'examen achevé en janvier 2003 n'a pas entraîné de modification. Chaque membre doit acquitter au moins 25 % de sa quote-part en monnaie utilisée sur le marché des changes international (dollar, euro, yen), en or ou en droits de tirages spéciaux (DTS), la "monnaie" créée par le FMI en 1967. Ces contributions alimentent les ressources que peut engager le Fonds pour venir en aide à ses membres. Elles atteignaient, fin février, 325 milliards de dollars. Le montant dont le FMI dispose en réalité pour accorder des nouveaux prêts (non concessionnels) est déterminé par sa "capacité d'engagement sur les douze mois à venir". Cette capacité correspond au montant des ressources utilisables, plus les remboursements d'emprunt prévus au cours des douze mois à venir, moins les ressources déjà engagées au titre d'accords existants, ainsi qu'une encaisse de précaution. Fin février, cette capacité d'engagement s'élevait à 83 milliards de dollars. Le Brésil, l'Argentine et la Turquie sont les plus gros emprunteurs auprès du FMI. L'institution intervient actuellement dans 76 pays.

(Source : Babette Stern, *Le Monde* du 23 Avril 2004)

Q1 – Qu'est-ce que le FMI ?

.....
.....
.....

Q2 – Quels sont ses trois objectifs ?

-
-
-

Q3 – Quelles sont ses ressources ?

-
-

Q4 – A quelle condition accorde-t-il ses prêts ?

.....
.....
.....

3 – La Banque Mondiale fut créée le 27 décembre 1945 sous le nom de Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD en français et IBRD en anglais) suite aux accords de Bretton Woods du 1er au 22 juillet 1944. Le 25 juin 1946, elle approuva son premier prêt, qui fut accordé à la France pour un montant de 250 millions de dollars (en terme réel il s'agit du plus gros prêt réalisé par la Banque). La Banque mondiale a été créée principalement pour aider à la reconstruction de l'Europe et du Japon au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avec comme objectif supplémentaire d'encourager la croissance économique des pays en développement africains, asiatiques et latino-américains. Au départ, la Banque mondiale a principalement financé de grands projets d'infrastructures (centrale électrique, autoroutes, aéroports, ...). Avec le rattrapage économique du Japon et de l'Europe, la Banque mondiale s'est intéressée exclusivement aux pays en développement. Depuis les années 1990, elle finance aussi les pays postcommunistes.

Une fraction limitée du capital de la BIRD a été versée par les États membres ; le capital non versé constitue une garantie pour permettre à la BIRD d'emprunter ses ressources auprès des marchés financiers. L'essentiel des ressources de la Banque provient actuellement des marchés financiers et de ses revenus de placement.

Elle accorde des prêts à des taux préférentiels à ses pays membres en difficultés. En contrepartie, elle réclame que des dispositions politiques (appelées « politiques d'ajustement structurels ») soient prises pour, par exemple, limiter la corruption, maintenir un équilibre budgétaire ou faciliter l'émergence d'une démocratie.

(Source : Encyclopédie Wikipedia 2006)

Q1 – Qu'est-ce que la Banque Mondiale ?

.....

Q2 – Quel est son principal objectif ?

.....

Q3 – Quelles sont ses ressources ?

➤

➤

2 – Les politiques préconisées par les organismes internationaux

a) – Les négociations de Doha dans le cadre de l'OMC

1 – Les secteurs sensibles de la négociation de Doha :

- L'agriculture. La baisse progressive des subventions "en vue de leur élimination", la réduction "substantielle" des mesures ayant des effets de distorsion des échanges et un meilleur accès aux marchés étaient trois engagements des pays membres à Doha.
- Les services. Tous les services de tous les secteurs sont visés, à l'exception de ceux fournis gratuitement et sans concurrence "dans l'exercice du pouvoir gouvernemental". La justice et l'armée ne figurent donc pas dans ce dossier. Mais des services fondamentaux comme l'éducation, la culture ou la santé y figurent puisqu'il existe des services de transport, de fourniture d'énergie, de courrier, des écoles ou des cliniques privées exerçant leurs activités en concurrence avec des fournisseurs publics.
- L'investissement, la concurrence. Il s'agit d'autoriser les multinationales à pouvoir s'implanter librement dans un autre pays. En cas de refus, une entreprise peut poursuivre un Etat. C'est le cas par exemple du chapitre 11 de l'Aléna (Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord qui lie Mexique, États-Unis et Canada).
- L'accès au marché industriel. La baisse des tarifs douaniers sur les produits industriels, notamment le textile, est demandée par les pays du Nord. Ce dossier oppose surtout les pays du Sud entre eux. L'Égypte, la Turquie, la Tunisie, le Maroc craignent de ne plus être compétitifs, vis-à-vis de la Chine notamment, s'ils baissent leurs droits de douane.
- Le traitement spécial et différencié. La négociation porte également sur une mise en œuvre graduelle des décisions de l'OMC pour les pays en développement. Cette dénomination recouvre aussi bien des pays émergents que des pays pauvres, chaque pays décidant lui-même d'être dans cette catégorie pour obtenir des avantages. Les pays industrialisés peuvent se servir de cette négociation pour casser une éventuelle coalition des pays du Sud.

(Source : Babette Stern, *Le Monde* du 10 septembre 2003)

2 – La conclusion du cycle de Doha sur la réduction des droits de douane et des subventions n'a pas pu aboutir ni en juillet ni en décembre 2008. Les négociations devaient reprendre une fois l'administration Obama installée. Selon une étude d'Antoine Bouët et David Laborde (International Food Policy Research Institute, décembre 2008), un accord augmenterait les échanges de 336 milliards de dollars. Mais, en cas d'échec, des réactions protectionnistes pourraient les contracter de 728 milliards de dollars.

(Source : Adrien de Tricornot, *Le Monde* du 27 janvier 2009)

Q1 – Quels étaient les principaux objectifs des négociations de Doha ?

➤

➤

➤

➤

Q2 – Que pouvait-on attendre de la signature d'un accord ?

.....

.....

.....

b) – Le financement des déséquilibres des balances courantes

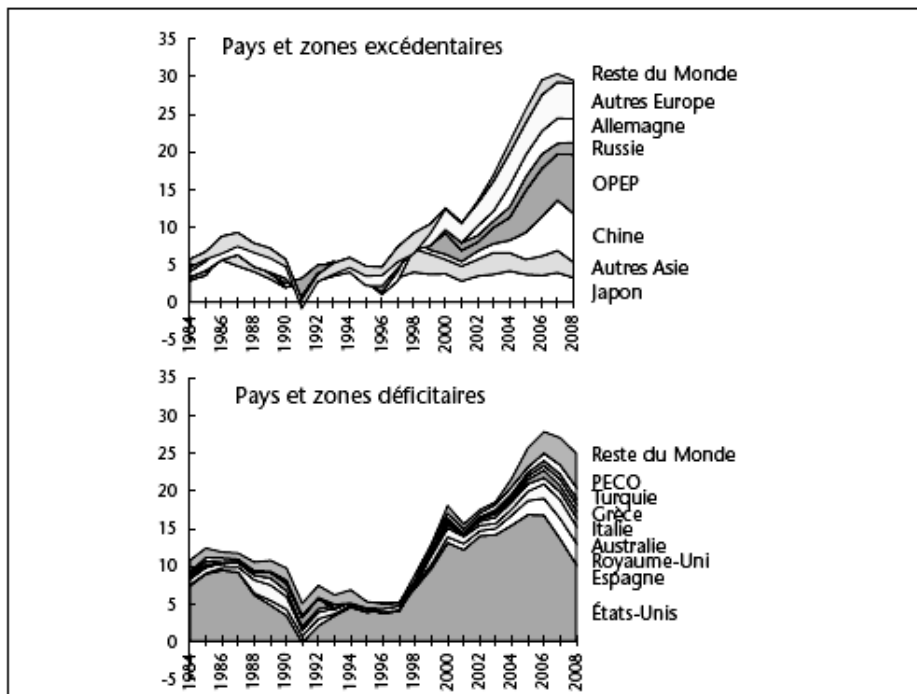
1 – Au cours des années 1960-70, l'essentiel des flux internationaux de capitaux suivent un axe Nord-Sud, les principaux pays industriels (États-Unis, Japon, Europe) finançant pour une large part le déficit structurel de la balance courante des pays en développement (PED). Ce mouvement va se renforcer de 1974 à 1982 avec les chocs pétroliers : le système bancaire international assure le financement des PED non producteurs de pétrole grâce au recyclage des pétrodollars accumulés par les pays de l'OPEP. Le surendettement des PED date de cette période. La crise de la dette de 1982-1983 marque un tournant. Les PED endettés sont en situation de cessation de paiement à la suite de la hausse brutale des taux d'intérêt et du dollar qui accroît fortement la charge de leur dette.

Les transferts internationaux de capitaux changent alors d'orientation pour suivre une logique Nord-Nord : les excédents du Japon et de l'Europe financent désormais le déficit massif des États-Unis. Dans le même temps, les politiques d'ajustement imposées par le FMI éliminent le déficit global des PED. La globalisation financière va aller de pair avec cette réorientation des flux financiers internationaux. On bascule d'une logique d'endettement bancaire à une logique de finance directe.

Au début des années 1990, les NPI d'Asie et d'Amérique latine sont devenus d'importants acteurs de la finance internationale. C'est le phénomène des "marchés financiers émergents" (MCE). Ces pays empruntent massivement sur les marchés financiers internationaux. La quasi-totalité des capitaux allant vers les PVD se concentre alors sur une quinzaine d'économies émergentes. Les autres PVD, en particulier l'Afrique, sont laissés pour compte de la finance internationale, mue par l'objectif de rentabilité à court terme. La part des MCE dans la capitalisation boursière mondiale est passée de 2,5% à 9% de 1983 à 1993. Le succès des MCE s'explique par leurs rendements élevés (certaines places financières d'Asie ont gagné entre 50% et 100% en 1993).

(Source : D.Plihon, "L'économie mondiale", Cahiers français, n°269, Janvier 1995)

2 – Déficit et excédents de la balance courante (en millièmes du PIB mondial)



Q1 – Que signifie un déficit de la balance courante ?

.....

.....

.....

Q2 – Quels sont les quatre moyens pour financer ce déficit et trouver des capitaux ?

➤

➤

➤

➤

Q3 – A l'aide des deux documents, remplissez le tableau suivant

Années	Pays ou Zones vivant...		Mouvements de capitaux	
	Au dessus de leurs moyens	Au dessous de leurs moyens	Origine	Destination
1960-1980				
1980-1990				
1990-2000				
2000-2009				

3 – Les seuls flux de dette ne suffisent pas à apprécier le poids des financements extérieurs pour les économies des pays du Sud. Il faut additionner les prêts, les investissements directs et de portefeuille et l'aide publique au développement et retirer les remboursements de la dette (principal et intérêts appelés « service de la dette ») ainsi que les profits rapatriés par les multinationales. On obtient alors les “transferts nets” à destination du tiers monde. Que constate-t-on au final ? Que ces transferts sont restés longtemps négligeables et qu'ils n'ont décollé qu'au cours de la décennie passée pour représenter aujourd'hui 2% du PIB des pays du Sud, même si tous n'en n'ont pas bénéficié de la même façon.
(Source : *Alternatives économiques*, Hors série n°50, mai 2002)

Q1 – A quoi correspond un transfert net de capitaux ?

Transfert net de capitaux = Apports de capitaux – (.....+.....)

4 – Les transferts financiers vers les pays du Sud (en milliards de dollars courants et en %)

	1970	1980	1985	1990	1995	2000	2008
Prêts bancaires	13	105	92	136	220	265	736
- Remboursements	- 6	- 43	- 55	- 92	- 110	- 142	- 450
= Flux nets de prêts	7	62	37	44	110	123	
- Paiements d'intérêts	- 3	- 31	- 54	- 85	- 90	- 122	- 424
= Flux nets au titre de la dette	4	31	- 17	- 41	20	1	
+ Dons publics	7	12	13	29	35	18	141
+ Investissements directs	3	9	11	27	90	103	294
+ Investissements en portefeuille	1	1	1	4	56	36	88
- Rapatriement de profits	- 8	- 14	- 11	- 18	- 30	- 21	- 93
= Transferts nets de capitaux	7	39	- 3	- 1	171	137	
Stocks, ou encours de la dette	66	615	970	1 480	2 060	2 527	4 118
Service de la dette	9	74	109	177	200	264	672
- En % des exportations	9,2	20,5	25,5	20,1	17,5	19,2	13,2

(Source : Banque mondiale, *Alternatives Économiques* Hors série n°50, mai 2002 actualisé Banque Mondiale le 2008)

Q2 - Calculez les trois *transferts nets* qui apparaissent dans le tableau en 2008.

Q3 – Peut-on dire que les pays du Sud ne remboursent pas leur dette ?

.....

Q4 – Quelle différence faites-vous entre le *stock de la dette* et le *service de la dette*.

➤

Q5 – Comment on évolué le stock et le service de la dette :

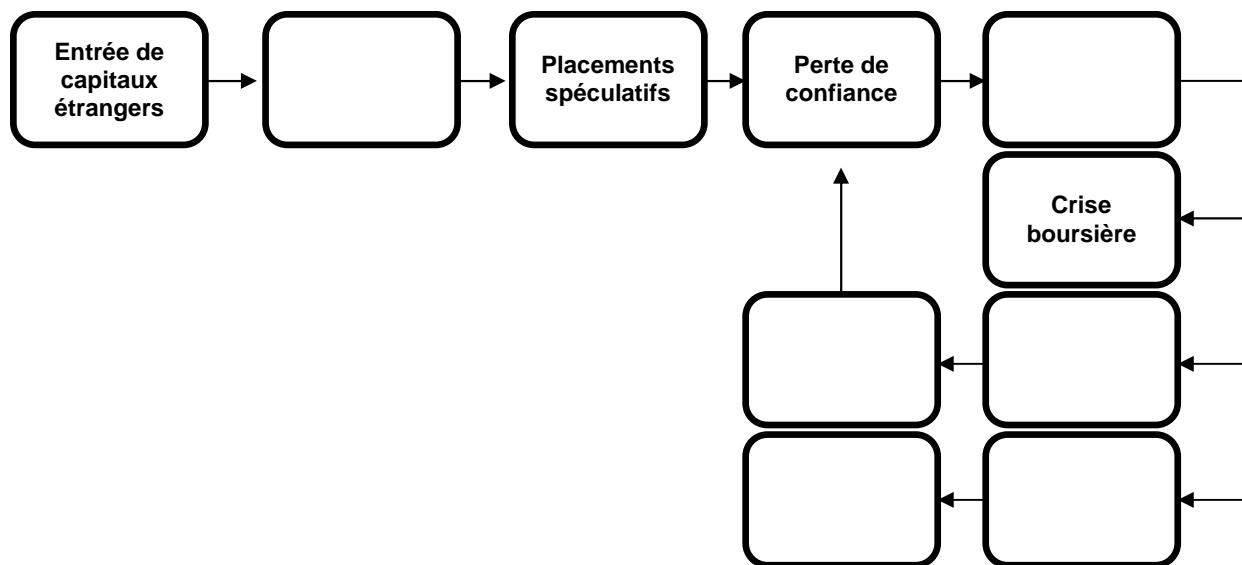
➤ Entre 1970 et 1990 =.....

4 – Comme les marchés sont de plus en plus souvent intégrés et que les banques peuvent désormais se financer en empruntant à l'étranger, les dynamiques des crises sont de plus en plus souvent internationales. Les formes sont variées : crise bancaire (Etats-Unis en 1998) ; crises boursières (1987, 2001) ; crises à la fois financières et de change, comme celle du Mexique en 1994, de l'Asie en 1997, de la Russie en 1998 et en 2001 de la Turquie.

Quand crise financière et crise de change se conjuguent, la banque centrale est privée de toute possibilité de réaction. Elle doit nécessairement faire appel à une aide extérieure. En effet, ces crises interviennent dans le cadre d'économies caractérisées par une libéralisation récente du système bancaire et par une explosion de l'endettement en devises étrangères du secteur privé (pour financer des investissements spéculatifs). Cette configuration aboutit à un afflux massif de capitaux sous la forme de prêts à court terme aux banques locales, qui elles-mêmes prêtent de la monnaie locale à long terme. Au moindre mouvement d'inquiétude, les capitaux étrangers sont rapatriés et les banques locales se retrouvent incapables d'obtenir un renouvellement des lignes de crédit dont elles ont besoin. Le taux de change s'effondre. La banque centrale ne peut tenter d'enrayer le mouvement qu'à hauteur de ses réserves en devises (nécessairement limitées), alors que les besoins en période de panique sont potentiellement illimités. La seule solution est alors que la banque centrale du pays puisse faire appel à un prêt international en dernier ressort.

(Source : Caroline Denise, *Le prêteur en dernier ressort*, *Alternatives économiques* n° 195, Septembre 2001)

Q6 – Complétez le schéma expliquant l'enchaînement des crises financières avec les mots suivants : *crise de change, récession, épuisement des réserves de devises, hausse des cours, crise bancaire, rapatriement des capitaux*.



Q7 – Expliquez la phrase soulignée :

.....

.....

.....

.....

.....

c) – Les politiques préconisées par le FMI et la Banque Mondiale

1 – Depuis la fin des années 1970, on assiste à un retour des politiques libérales. En effet, les keynésiens n'arrivent pas à sortir les économies occidentales d'une situation de stagflation et les politiques traditionnelles de relance montrent leurs limites. Du côté des PED, les modèles de développement « autocentré », basés sur les politiques de substitution aux importations, n'ont pas produit les résultats escomptés. L'annonce mexicaine d'août 1982 va être l'occasion pour les libéraux de tester leurs remèdes sur les pays du Sud. La Banque mondiale et le FMI tentent de coordonner l'action des banques centrales. C'est donc dans ce contexte de retour au libéralisme que va se mettre en place le « consensus de Washington », dont la teneur est résumée par Williamson en dix commandements :

- 01. Austérité budgétaire : limiter les dépenses publiques pour éviter l'inflation et les déficits ;
- 02. Réforme fiscale : augmenter le nombre de contribuables, diminuer les taux élevés et généraliser la TVA ;
- 03. Politique monétaire orthodoxe : les taux d'intérêt réels doivent être positifs pour attirer les capitaux internationaux ;
- 04. Taux de change compétitifs : dévaluer la monnaie pour rendre les exportations attrayantes ;
- 05. Libéralisation : abaisser les barrières tarifaires commerciales (droits de douane) pour accentuer le commerce international et donner une totale liberté de mouvement aux capitaux internationaux ;
- 06. Compétitivité : attirer les investissements directs étrangers (IDE) pour financer le développement en leur garantissant une égalité des droits avec les investissements domestiques ;
- 07. Privatisation : vendre les actifs de l'Etat pour assainir les finances publiques et développer les entreprises privées, supposées mieux gérées ;
- 08. Réduction des subventions : supprimer les subventions agricoles, à la consommation, etc., et laisser le marché déterminer le « juste prix » des biens ;
- 09. Déréglementation : éliminer toutes les règles qui freinent l'initiative économique et la libre concurrence ;
- 10. Droits de propriété : renforcer les droits de propriété pour promouvoir la création privée des richesses.

L'orientation est clairement néo-classique. Il s'agit de proclamer la suprématie du marché dans l'allocation des ressources, de favoriser les échanges privés, seuls créateurs de richesses, et de supprimer toute intervention en limitant le rôle de l'Etat. C'est dans ce contexte que vont apparaître les programmes d'ajustement structurel (PAS) élaborés par Le FMI et la Banque mondiale. L'objectif avoué de ces programmes est d'« assainir » les économies des pays endettés afin d'assurer leur insertion sur le marché mondial et leur permettre, en vertu de leurs avantages comparatifs, de développer des activités exportatrices générant les devises nécessaires au remboursement de leur dette.

(Source : Eric Berr, *La dette des pays en développement*, Document de travail, 2004)

Q1 – Quel est l'objectif principal des politiques préconisées par le FMI et la banque mondiale ?

.....

.....

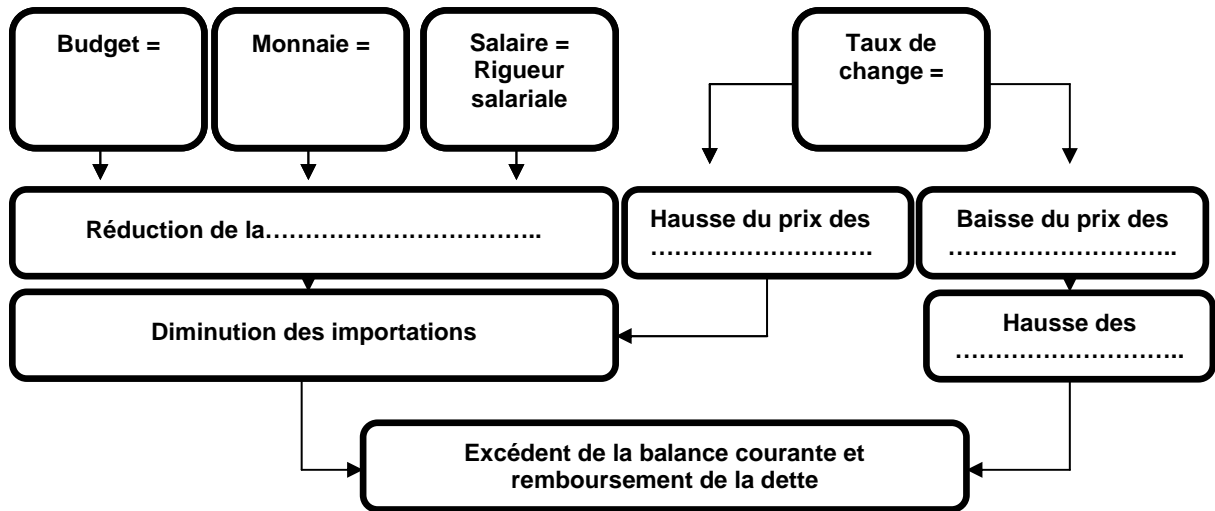
.....

Q2 – Quel est le cadre théorique de ces politiques ?

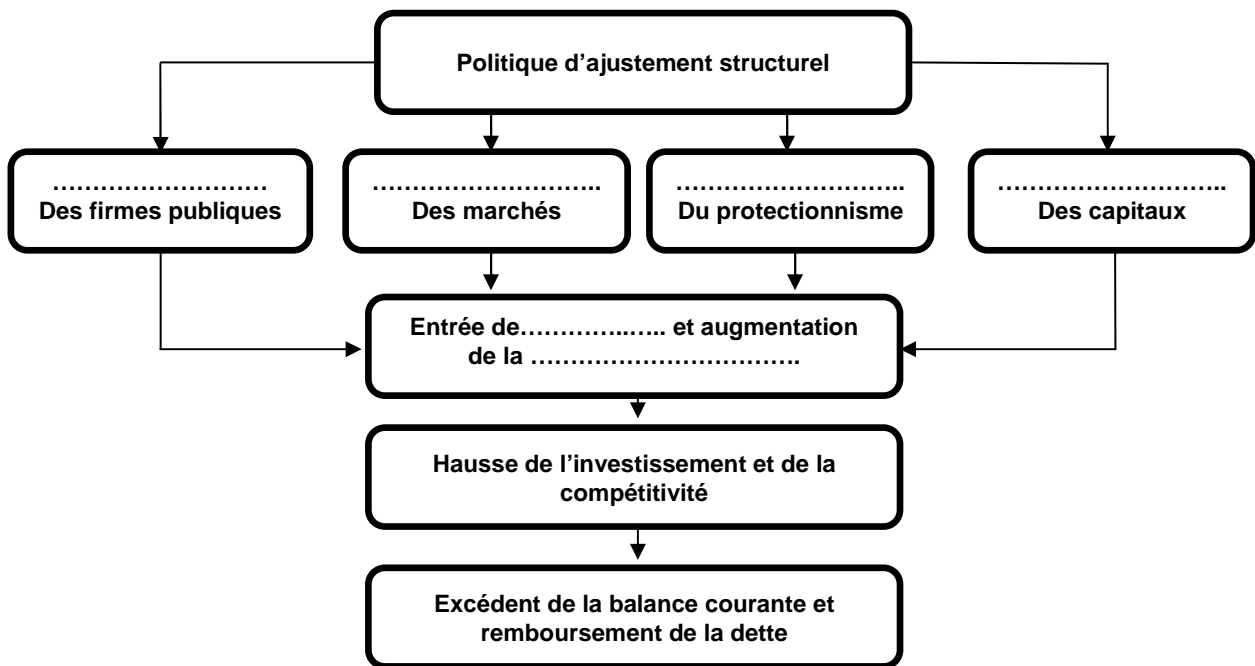
.....

.....

Q3 – Complétez le schéma des politiques à court terme préconisées par le FMI et la Banque mondiale :



Q4 – Complétez le schéma des politiques à long terme préconisées par le FMI et la Banque mondiale :



3 – La contestation de l'action des organisations internationales

a) – La critique des économistes

1 – En 1973, les pays du Sud représentaient 28% du PIB mondial ; en 2008, leur part atteint les 48%. Les pays émergents en apportent la preuve tangible : le sous-développement n'est pas une fatalité. Mais le phénomène demeure limité à quelques pays d'Asie. Alors que cette région passait de 16 à 27% du PIB mondial (15,1% pour la Chine, 6,3% pour l'Inde) au cours des 35 dernières années, l'Afrique et l'Amérique Latine stagnaient (respectivement à 3,4% et 7,6%).
 (Source : *Alternatives économiques*, Hors série n°62, novembre 2004 actualisé 2009)

2 – Après vingt ans d'application des recettes libérales issues du consensus de Washington, le bilan est largement négatif pour les PED, que ce soit au niveau de leur dette ou plus généralement en ce qui concerne leur niveau de vie. [...]

Dans les faits, la libéralisation des mouvements de capitaux a accru leur volatilité et augmenté l'instabilité financière. Dans les pays ayant une santé économique précaire, la libéralisation financière s'est traduite par des sorties massives de capitaux. Les pays qui, comme les tigres asiatiques, présentaient des situations macroéconomiques saines n'ont pas été épargnés. Il aura suffi d'une attaque spéculative sur le baht thaïlandais en 1997 pour que les économies émergentes de la région soient à leur tour touchées de plein fouet. Comme l'a très bien montré Keynes dans le chapitre 12 de sa Théorie générale, les agents économiques intervenant sur les marchés financiers ont des comportements moutonniers si bien que les anticipations formulées ont bien souvent un caractère auto réalisateur. Ainsi, lorsque l'économie thaïlandaise a commencé à

vaciller, les investisseurs ont craint que cette crise ne se propage aux pays voisins et ont décidé de retirer au plus vite leurs capitaux, sans qu'aucune barrière ne les y en empêche, précipitant ainsi des pays tels que l'Indonésie ou la Corée du sud vers la crise qu'ils redoutaient.

A chacune des crises financières des années 1990, le pyromane FMI s'est paré de sa belle tenue de pompier et a tenté d'éteindre l'incendie — qu'il avait en grande partie lui-même allumé en libéralisant les mouvements de capitaux — en prêtant aux huit pays les plus touchés 18 près de 300 milliards de dollars entre 1995 et 2000. La condition était que ces prêts servent en priorité au remboursement des créanciers privés du Nord. Ainsi, ce sont les populations des PED qui doivent maintenant supporter les conséquences des risques pris par les spéculateurs qui les ont plongés dans la crise en remboursant une dette dont ils n'ont perçu aucun effet sur leurs conditions de vie.

Les IDE sont censés favoriser les transferts de technologie et de compétences du Nord vers le Sud. Là encore, la réalité est tout autre. Si les IDE en direction des PED ont effectivement connu une forte progression dans les années 1990, on constate qu'une part croissante de ces flux prend la forme de fusions ou d'acquisitions d'entreprises existantes et ne consiste donc pas en des investissements productifs. C'est le cas lorsque des Etats doivent appliquer les recettes du consensus de Washington et privatiser nombre d'entreprises publiques. Bien souvent, il ne s'agit que d'un transfert de propriété et de contrôle des entreprises à des firmes étrangères, ce qui s'accompagne fréquemment de licenciements et de fermetures d'unités de production. A cela s'ajoute le fait que, grâce à la libéralisation des mouvements de capitaux, les multinationales procèdent massivement au rapatriement des bénéficiaires.

(Source : Eric Berr, *La dette des pays en développement*, Document de travail, 2004)

3 – Le consensus de Washington n'a pas permis de sortir de la spirale de la dette dans laquelle les PED ont été enfermés depuis vingt ans. Il apparaît au contraire qu'il a contribué à entretenir ce phénomène qui constitue un puissant instrument d'asservissement des pays endettés. Les mesures imposées au moyen des plans d'ajustement structurels ont, de leur côté, eu des conséquences dramatiques sur la situation macroéconomique des PED.

L'austérité budgétaire se traduit par une réduction drastique des dépenses sociales (éducation, santé, logement, infrastructures) qui ne sont pas rentables à court terme. A cela s'ajoute des licenciements de fonctionnaires et le gel — voire la réduction — des salaires. Du côté des recettes, la politique fiscale favorise, selon le credo libéral, les couches les plus aisées de la population qui peuvent ainsi constituer l'épargne nécessaire au financement des investissements productifs. Dans les faits, on appauvrit un peu plus les classes sociales défavorisées et on permet aux classes aisées, grâce à la libéralisation des mouvements de capitaux, de placer leur épargne à l'étranger, renforçant ainsi la dépendance financière des pays endettés. [...]

La politique monétaire orthodoxe, basée sur des taux d'intérêt réels élevés, permet d'attirer des capitaux internationaux qui s'avèrent être largement spéculatifs. L'investissement intérieur est découragé car les coûts sont trop importants et la rentabilité plus qu'aléatoire, ce qui a des répercussions sur le niveau de la production nationale. L'absence d'investissements publics permettant notamment d'améliorer les infrastructures aggrave la situation. [...]

En matière commerciale, la logique libérale a également fait des ravages. Les subventions aux produits de base (pain, riz, lait, sucre, combustible,...) mises en œuvre par les gouvernements des PED afin de pallier l'inexistence d'un revenu minimum garanti sont supprimées sur ordre du FMI et de la Banque mondiale, ce qui provoque des émeutes dans les pays concernés. Par exemple, le plan d'ajustement structurel mis en place par le Pérou en 1991 a eu des effets particulièrement dévastateurs : en une nuit, le prix de l'essence a été multiplié par 31 et celui du pain par 12. Le choléra est réapparu en raison des difficultés rencontrées par la population pour la cuisson des aliments ainsi que pour faire bouillir l'eau et la rendre potable, faute de combustible. [...]

Afin de se procurer les devises nécessaires au remboursement de leur dette, les PED doivent accroître leurs exportations. Ainsi, conformément à la théorie classique, ils se spécialisent dans les quelques produits pour lesquels ils ont des avantages comparatifs (produits agricoles comme le coton, le café, le cacao par exemple ou matières premières comme le pétrole, le gaz naturel, le cuivre, etc.) et délaissent les cultures vivrières destinées à l'alimentation des populations locales. Leur économie est alors largement dépendante de la demande mondiale, ce qui en accroît l'instabilité.

Selon la même logique, les organisations internationales imposent aux pays endettés de dévaluer leur monnaie afin de rendre leurs produits exportés plus compétitifs sur le marché mondial et d'engranger ainsi plus de devises. Si l'effet d'une telle mesure est théoriquement indiscutable lorsqu'un pays l'adopte, il est en revanche beaucoup plus critiquable lorsque plusieurs pays dévaluent simultanément. Dans ce cas, l'offre de produits exportés augmente fortement et si, comme c'est généralement le cas, la demande mondiale ne suit pas, il en résulte pour les PED une chute du cours de ces produits et donc une baisse de leurs recettes d'exportation. Dans le même temps, les produits importés par les PED voient leurs prix s'envoler, d'où un déséquilibre croissant des échanges courants. Enfin, la dette, libellée principalement en dollars, explose.

(Source : Eric Berr, *La dette des pays en développement*, Document de travail, 2004)

Q1 – Pourquoi les politiques préconisées par le FMI et la Banque Mondiale ont-elles freiné le développement ?

-
-
-
-
-

-
-
-
-
-
-

4 – Très vite, les pays les plus pauvres ou en difficulté ont compris que, pour recevoir une aide, il leur fallait en passer par les "conditionnalités" du Fonds et de la Banque : réductions des déficits et des subventions, dévaluation des monnaies, assainissement des secteurs bancaires. Bien des gouvernements placés ainsi sous tutelle l'ont vécu comme une atteinte à leur souveraineté. L'augmentation des prix, la suppression de services publics et les destructions d'emplois qui en ont souvent résulté ont provoqué des émeutes, par exemple au Maghreb, en Corée du Sud, en Argentine et même à Seattle - contre l'OMC - et convaincu beaucoup que l'orthodoxie financière était un prétexte pour détruire les politiques sociales et assurer l'omnipotence du libéralisme occidental.

Le "pompiers" mondial qu'est devenu le FMI a certes contribué à assainir des économies comme celles du Mexique ou de la Turquie. Mais à partir de la crise née en Asie en 1997 et qui a contaminé aussi bien la Russie que l'Argentine, il a été attaqué pour son incapacité à prévenir et à gérer les séismes économiques et financiers.

La montée des économies émergentes a, dans le même temps, souligné le manque de représentativité de la Banque et du Fonds, traditionnellement dirigés par des Américains et des Européens qui y contrôlent la majorité des voix, alors que 185 pays en sont membres.

Pire, l'afflux de devises en provenance des exportations de pétrole et de matières premières a permis, à partir de 2001, aux pays endettés de rembourser le FMI par anticipation : ce fut le cas du Brésil (15,5 milliards de dollars) et de l'Argentine (9,6 milliards), par exemple. Moins de prêts ont signifié pour le Fonds moins de remboursements et donc moins de recettes, menant à un déficit de 105 millions de dollars pour l'exercice 2006-2007. L'encours de ses prêts est tombé au niveau du dixième de celui d'une grande banque européenne, en moyenne !

Du côté de la Banque, l'avenir est aussi incertain. Elle distribue toujours aux pays émergents ou pauvres une vingtaine de milliards de dollars par an sous forme de prêts très avantageux ou de dons, mais se trouve de plus en plus concurrencée par d'autres bailleurs de fonds : Chine, Union européenne, fondations privées (Bill Gates ou George Soros), fonds spécialisés (lutte antisida ou campagnes de vaccinations), et tout simplement marchés financiers, pour qui les pays émergents sont devenus des clients fiables.

Autrement dit, le FMI et la Banque mondiale vivent une crise de représentativité et de doute sur leurs missions dans un monde où les liquidités sont abondantes. Quant à l'OMC, elle est engluée dans une négociation commerciale et douanière - dite du Cycle de Doha - d'une rare complexité et peine à dégager un consensus au sein de ses 150 membres, qui disposent chacun d'un droit de veto.

La question du rôle et du fonctionnement des trois institutions régulatrices de la mondialisation est donc posée à la communauté internationale.

(Source : Alain Faujas, *Le Monde* du 22 mai 2007)

Q2 – Quelles sont les principales critiques adressées aux organisations internationales gouvernementales ?

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

b) – La critique des pays en développement

1 – Les chiffres sont stupéfiants. Le montant cumulé des subventions agricoles européennes et américaines s'élèverait, chaque année, à quelque 350 milliards de dollars. C'est sept fois plus que l'aide publique du Nord au développement du Sud. L'absurdité est au rendez-vous : tout se passe comme si le montant des subventions s'élevait à mesure que leur destinataire, la population agricole du Nord, diminue ! Le système est d'une diabolique perversité. La manne des subventions encourage la production de surplus. Ceux-ci sont bradés à bas prix sur les marchés mondiaux, et notamment dans le tiers-monde. Conséquence : les agricultures de l'Afrique et d'une partie de l'Asie crèvent de ne pouvoir concurrencer ces exportations agricoles venues du Nord en deçà de leur prix de revient grâce aux subventions... La viande venue de l'Union sur les marchés de l'Afrique de l'Ouest a réduit à la misère nombre d'éleveurs locaux ; le coton américain, produit à un coût triple de celui de l'Afrique, a les mêmes effets, etc. Concurrencées sur leurs propres marchés intérieurs, par des productions écoulées à prix de dumping, les agricultures du Sud ne peuvent compenser en vendant au Nord : les riches ferment leurs portes aux produits

agricoles du tiers-monde. Le Nord retire d'une main (subventions agricoles) ce qu'il donne de l'autre (aide au développement). Ce "protectionnisme vert", bien peu libéral, génère, en outre, un désastre environnemental. Cette « subventionniste » est mère d'une autre pathologie : le productivisme, qui, à son tour, engendre pollution et épuisement des sols. Dans un premier temps, le contribuable américain ou européen paie pour subventionner ses agriculteurs ; puis il débourse une deuxième fois pour réparer les dégâts écologiques que ceux-ci commettent. L'aberration est complète quand on sait que les dites subventions profitent surtout aux plus riches des agriculteurs du Nord.
(Source : *Le Monde*, 31 août 2002)

2 – Chaque vache européenne reçoit de l'Union une moyenne de 2 euros par jour, soit davantage que ce que près de 2 milliards d'humains réussissent à gagner. On n'en déduira pas qu'il vaut mieux être une vache en Europe qu'un humain en Afrique, mais qu'un peu d'humanité devrait obliger à questionner les politiques menées en ce domaine. On pourrait également réfléchir au fait qu'au sein de la population humaine, les dépenses consacrées à se soigner varient dans un rapport de 1 à 700 entre les plus pauvres et les plus riches : les pays les plus pauvres consacrent moins de 5 euros par an à leur santé, les dépenses des pays les plus riches pouvant atteindre 3 500 euros. Loin pourtant de progresser dans la recherche de réponses aux questions posées par ces chiffres, les pays riches ont, juste avant Noël, fermé deux portes qui devaient redonner espoir aux pays pauvres. [...] Les pays en voie de développement avaient eu l'audace de réclamer que le cancer, l'asthme ou le diabète puissent figurer parmi les maladies justifiant qu'un pays pauvre importe des médicaments génériques. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'essentiel pourtant des 125 millions de nouvelles victimes de l'asthme, pour ne prendre que cet exemple, vivront dans les pays pauvres.

Ce qui est extravagant dans ces deux cas – aides agricoles et produits génériques – est que les pays pauvres ne demandent pas une aide au sens habituel du terme ni même que les pays riches renoncent à leurs objectifs propres. Dans le domaine pharmaceutique, le problème est déconcertant. Le marché mondial de la santé est l'un des plus florissants. Il devrait atteindre bientôt 4 000 milliards d'euros. Plus de 80 % de ce marché est situé dans les pays riches de l'OCDE. D'où il résulte que les médicaments sont chers : du simple fait que les riches peuvent et veulent payer pour leur santé, les médicaments sont de plus en plus sophistiqués et plus performants, incorporant des dépenses de recherche et développement de plus en plus lourdes, ce qui est en soi parfaitement normal. Mais, dans 98 des 465 cas de médicaments qu'elle a étudiés, la Commission a établi que les prix pratiqués sont en fait plus élevés dans les pays pauvres. Or, à ce tarif, la demande est presque nulle. Un médicament générique, qui aurait les mêmes propriétés mais qui n'inclurait pas dans son prix de vente l'amortissement des dépenses d'investissement des firmes pharmaceutiques, peut être dix fois moins cher que le médicament d'origine. Pourquoi en priver des pays qui n'ont pas les moyens de payer le prix fort et donc ne contribuent en pratique nullement à amortir les dépenses de recherche et développement payées par les fabricants ?

La principale raison donnée par les entreprises pharmaceutiques est qu'elles craignent que les médicaments génériques vendus aux pays pauvres ne soient réexportés clandestinement vers les pays riches. La raison invoquée est ailleurs : elle tient au risque politique que les produits génériques font peser sur la "légitimité" des tarifs pratiqués dans les pays riches eux-mêmes. Les firmes craignent qu'il ne leur soit plus difficile de justifier qu'elles vendent 1 000 un produit dont il existe un équivalent générique qui ne coûte que 100. C'est pour se protéger de ce procès en légitimité qu'il leur semble "plus simple" de ne pas s'embarasser d'une double tarification qui pourtant, fondamentalement, ne leur coûterait rien.

(Source : Daniel Cohen pour *Le Monde* du 21 janvier 2003)

Q1 – Résumez les principales critiques que les pays en développement adressent aux organismes internationaux

-
-
-
-
-
-

c) – La critique des altermondialistes

1 – La conférence de Seattle (décembre 1999) devait sceller le lancement d'un nouveau cycle de libéralisation commerciale, et ainsi consacrer l'OMC comme grand ordonnateur du commerce international. Non seulement cette conférence n'a pu aboutir à un accord entre négociateurs, mais elle fut en outre marquée par l'avènement d'une contestation organisée des règles de la mondialisation libérale. [...]

Les organisations de la société civile (OSC) et les altermondialistes se sont particulièrement concentrés sur 3 questions. La première a trait au sort des pays pauvres. Ils estiment que l'organisation du système commercial actuel est inéquitable et que la libéralisation des échanges ou les règles de fonctionnement de l'OMC ne font qu'envenimer la situation des pays du Sud. Ils aspirent donc à un ordre commercial plus juste (un « commerce équitable »). A ce titre, ils réclament un traitement spécial et différencié et un droit dérogatoire pour ces pays, notamment dans le domaine de la santé publique, de l'agriculture et de l'industrie. [...]

Le second enjeu commercial d'importance pour les OSC est celui de la délimitation de ce qui doit relever ou pas de la sphère marchande. Ils exigent de considérer l'eau, l'air, les semences et le vivant comme des biens publics mondiaux exclus

de la sphère marchande. L'éducation, la santé, la culture, les services publics ne doivent pas entrer dans la négociation de la libéralisation des services. Le vivant ne doit pas être breveté. On doit interdire ou imposer un moratoire sur la recherche, la production et la commercialisation des organismes génétiquement modifiés (OGM). Les droits de la propriété privée doivent être limités lorsqu'il s'agit de la santé publique. [...]

Enfin, le troisième thème défendu par les OSC est celui de la réforme des institutions de gouvernance mondiale. Ces institutions doivent s'ouvrir à la société civile. Elles doivent reconnaître la prééminence des droits universels – droits de l'homme, conventions internationales dans les domaines sociaux, sanitaires et environnementaux – sur les normes commerciales.

(Source : Eddy Fougier, *La contestation de la mondialisation libérale*, Cahiers Français n°325, 2005)

2 – Des critiques opposées ont pour source la plupart des organisations altermondialistes. Elles considèrent que les interventions du FMI, même si elles permettent un dépannage momentané des pays du tiers monde qui les acceptent, aggravent la pauvreté et les dettes en supprimant ou diminuant la capacité d'intervention de ces États, ce qui les empêcherait de mieux régler leurs problèmes. L'argument principal se base sur le fait que le FMI préconise les mêmes recommandations économiques et globalement les mêmes plans d'ajustement structurels à tout pays demandeur d'aide, sans analyser en profondeur la structure de chacun. Un autre point critiqué, notamment par les tenants de la mondialisation démocratique, est le système de vote censitaire. Les États ont un poids dans les votes équivalent aux sommes versées à l'organisation. Cela ne responsabilise pas assez les pays emprunteurs qui sont peu parties-prenantes dans les décisions d'attribution des fonds, lesquelles peuvent ainsi s'inspirer de critères plus politiques qu'économiques. Les États-Unis est le contributeur principal du FMI, et possèdent presque 20% des droits de votes. Les 10 premiers pays ont la majorité des droits de votes. Ce qui fait dire aux détracteurs du FMI qu'il est un instrument au service des grands pays finançant le FMI pour imposer les vues économiques de l'organisation.

(Source : Encyclopédie, *Wikipedia* 2006)

Q1 – Résumez les principales critiques que les altermondialistes adressent aux organismes internationaux

-
-
-

d) – La prise en compte des critiques : vers une gouvernance mondiale ?

1 – L'inflexion des débats au sein de l'OMC dans un sens plus favorable aux pays en développement, les résistances croissantes que rencontre la libéralisation des échanges à mesure que celle-ci touche le cœur des "préférences collectives" de chaque pays montre que ce qui est désormais en jeu, ce n'est pas simplement l'abaissement des protections douanières, mais l'harmonisation généralisée des conditions sociales de l'échange. D'où cette alternance d'échecs et de demi-succès. Echec de Seattle en 1999, demi-succès à Doha en 2001, échec à Cancun en 2003, demi-succès à Genève.

Cette progression en crabe du jeu commercial mondial tient à plusieurs facteurs. Le premier est dû au fait que l'OMC est l'institution multilatérale la plus démocratique. Les décisions prises par l'OMC le sont par consensus, ce qui oblige les plus puissants à composer avec les plus démunis. C'est dans le cadre de l'OMC que les Etats africains ont réussi à faire reconnaître qu'ils subissaient un énorme préjudice commercial : cinq millions d'Africains vivant de l'exportation du coton sont pris en otage par 25 000 producteurs américains puissamment subventionnés et détruisant ainsi le seul avantage comparatif dont ils disposent. C'est aussi au travers de ses "panels" que les pays en développement peuvent faire condamner les pays riches. C'est ce qui vient de se passer avec les subventions américaines pour le coton et celles de l'Europe pour le sucre que l'OMC a condamnées suite à une plainte brésilienne.

Cela nous amène à un second point essentiel. Depuis Seattle, les pays du Sud ont acquis une influence politique considérable au sein de l'OMC. L'entrée de la Chine a renforcé cette évolution révélée à Cancun par la création du G 20. Cette influence s'est traduite de deux façons. Si ces pays ont globalement accepté d'entrer dans la logique libérale des avantages comparatifs, ils exigent en contrepartie que cette règle du jeu soit appliquée par les pays développés eux-mêmes. Or le fondement concret du système commercial mondial contrevient dans bien des cas à ce principe. C'est, d'une certaine manière, cette anomalie qui a été reconnue à Genève cet été. Les pays du Sud ont réussi à faire en sorte que les questions agricoles soient au cœur des négociations alors qu'elles ne représentent que 8 % des échanges mondiaux. En s'engageant pour la première fois à supprimer les subventions aux exportations - même si aucune échéance n'a été véritablement donnée -, les Etats-Unis comme l'Europe ont été forcés d'admettre qu'ils ne pouvaient pas continuer à plaider pour l'ouverture des marchés des services et de l'industrie du Sud tout en gelant la question agricole au prétexte qu'elle serait une question sensible. Cette voie moyenne est d'autant plus difficile à dégager que les intérêts du Sud sont loin d'être homogènes et que même la disparition des subventions à l'exportation peut gêner les pays les moins développés. Ne nous trompons pas. Tous les problèmes qui opposent le Nord et le Sud existeront de plus en plus entre pays intermédiaires et pays moins avancés. Ce qui rend encore plus nécessaire l'approfondissement du concept de "traitement spécial et différencié" dont parle l'accord de Genève. Car ce traitement profitera plus aux pays émergents qu'à l'Afrique. C'est pourquoi, par-delà le Nord et les Sud, la seule question qui se pose est la suivante : y a-t-il des préférences collectives opposables aux règles de l'avantage comparatif et de l'ouverture des marchés ?

(Source : Zaki Laïdi, *Le Monde* du 31 août 2004)

